

Annexe V

DECISION DE CLASSEMENT

dans la catégorie des meublés de tourisme



**Le classement du meublé ci-dessous est
pour un classement
pour une capacité en nombre de personnes de**

Accordé
3*
8

Identification du meublé

Dénomination commerciale, le cas échéant	-
Adresse du meublé	41, Chemin de Sainte Bonaventure - Villa alizée
Code postal	83580
Ville	GASSIN
Numéro de classement*	08308083-06521-0030

Identification du loueur

Nom	OLIVE
Prénom	BEATRICE
Adresse	41, Chemin de Sainte Bonaventure - Villa alizée
Code postal	83580
Ville	GASSIN
Pays	France
Téléphone	06 08 62 65 29
e-mail	escale@wanadoo.fr

Identification du mandataire (le cas échéant)

Nom	-
Prénom	-
Raison sociale	-
Adresse	-
Code postal	-
Ville	-
Téléphone	-
e-mail	-

Le classement est délivré pour cinq ans jusqu'au 11/03/26
Fait à : Le :
La Croix Valmer 12/03/21

Timbre de l'organisme évaluateur



Nom et signature du représentant de l'organisme évaluateur

Mme LOUROUSE-COLLOMP

Avertissement : Au terme de l'article D. 324-4 du code du tourisme, le loueur ou son mandataire dispose d'un délai de quinze jours à réception de la présente proposition pour refuser le classement. A l'expiration de ce délai et en l'absence de refus, le classement est acquis.

* 4 chiffres, rang de classement par l'organisme, le Xème meublé classé par l'organisme dans l'année